

CONVOCATION DU 24 MARS 2022

SEANCE DU 31 MARS 2022

Le trente et un mars deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno LEVEQUE, Maire

Etaient présents : Mrs LEVEQUE, PORTIER, DRU, PICQUE, DOERR, BANCE, SURIRAY et PINARD et Mmes DRU et ZIANI.

Absents excusés : Mmes DUCHANGE, MINTENS et GERBAULT et M LEDUC

Monsieur PINARD a été élu secrétaire de la séance.

Invitation de M. Pasco pour présentation des rôles et responsabilités de la Com Com et rencontre en mode questions/réponses avec les différents conseils municipaux.

Différents axes de travail en cours :

1. gestion des routes et voiries : aider les "petites" communes. renforcer la solidarité entre communes
2. Eaux et assainissements : 6-7 millions investis sur 4 à 5 ans. Rénovation des captages d'eau et réseaux de distribution
3. Attractivités du territoire : mise à disposition d'employés dédiés à l'office du tourisme, rénovation château de Quenet, développement du musée du verre, voies vertes, ...
4. Réflexion sur le transport en commun, développement du covoiturage, favoriser la mobilité des personnes
5. Investissement sur la base de loisir de la Noë

Question posée : y a t-il un risque que l'agglomération d'Evreux absorbe la Com Com à moyen-long terme. M. Pasco assure qu'il n'y a aucune réflexion dans ce sens et qu'il n'ira jamais dans cette option de temps de sa mandature.

Question posée à M Pasco

Comment Conches a géré la participation aux titres de transport scolaires 2021-2022?

Conches a procédé au remboursement individualisé auprès des familles sur présentation d'un justificatif de paiement après communication de la liste complète par la Région. M Pasco précise que plusieurs communes ont déjà réalisé la même démarche. Nous avons pu obtenir des coordonnées directes des services de la région pour faire avancer le dossier.

Réception d'un PV d'Huissier relatif à la mise en place d'un ralentisseur sur la commune

Monsieur le Maire a repris le dossier étudié précédemment en conseil concernant la pose d'un ralentisseur sur la route de Ferrières Haut Clocher. Depuis le dernier débat en conseil municipal la commune a reçu un Procès-Verbal que Monsieur le Maire expose au conseil.

Il a ensuite proposer 3 options au vote :

- Le démontage total
 - Le maintien en l'état (4 voix pour)
 - Le maintien avec retrait des 6 balises (5 voix pour)
- Absentions 1

Après délibération, le conseil municipal décide le maintien avec retrait des 6 balises.

Téléphonie : 2 devis proposés pour changement

Monsieur PINARD présente au conseil municipal deux devis réalisés concernant la téléphonie de la commune, ce sujet déjà évoqué à l'occasion de question diverse est réalisé pour regrouper l'ensemble de la téléphonie et internet de la commune sur une seule société afin d'en faciliter la gestion.

Monsieur PINARD a donc proposé 2 devis :

- Devis 1 : 294€ TTC / mois
- Devis 2 : 225€ TTC / mois

Les deux devis regroupent le téléphone de la mairie et de la bibliothèque, la ligne sos de la salle des fêtes ainsi qu'internet pour la mairie et la bibliothèque.

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le devis numéro 2.

Mission CSPS travaux Bibliothèque

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les différents devis concernant les missions CSPS nécessaire pour les travaux bibliothèque :

- Le devis 1 : 16 inspections surprise + 8 réunions chantier + 8 réunions entreprise / Montant TTC 5838€
- Le devis 2 : inspection surprise et réunion à définir / Montant TTC 3048€

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de choisir le devis 2 et autorise le maire à effectuer toutes les démarches afférentes au dossier.

Contrôleur Technique : travaux Bibliothèque

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les différents devis concernant la mission du contrôleur technique nécessaire pour les travaux bibliothèque :

- Le devis 1 : reprenant les missions L + LE +SEI + HAND / Montant TTC 6000€
- Le devis 2 : reprenant les missions L + LE + SEI + SH + HAND / Montant TTC 5520€

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de choisir le devis 2 et autorise le maire à effectuer toutes les démarches afférentes au dossier.

Diagnostic Amiante : travaux Bibliothèque

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les différents devis concernant le diagnostic nécessaire pour les travaux bibliothèque :

Le devis s'élève pour le diagnostic s'élève à 360€ TTC mais le coût des analyses sera en supplément et dépendra du nombre de prélèvement. L'évacuation des déchets amianté, s'il y en a devra également être chiffré en supplément.

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'approuver ce devis et autorise le maire à effectuer toutes les démarches afférentes au dossier.

Association « Le Parc »

L'Association « Le Parc » demande l'autorisation et la mise à disposition des toilettes et cuisine de la salle des fêtes pour des expositions de véhicule ancien le 2^{ième} dimanche de chaque mois.

Après délibération, le Conseil donne son accord à condition de la disponibilité de la salle (priorité à la location de la salle). Les modalités et la fréquence des expositions seront à revoir avec le président de l'association.

Installation de l'aire de jeux au terrain de sport du Bois du Chêne

Monsieur le Maire présente deux devis concernant l'installation des jeux à monter au terrain de sport du Bois du Chêne :

- Devis 1 : Montant TTC 17076€
- Devis 2 : Montant TTC 19354€56

Le conseil municipal, après délibération décide, à l'unanimité des membres présents de choisir le devis numéro 1 et autorise le Maire à signer les documents afférents.

Séance levée à 21h10

Prochain conseil 21 avril 2022